



Publié sur *OPH Villejuif* (<https://www.oph-villejuif.fr>)

[Accueil](#) > [L'Office](#) > [Présentation](#)



[1]

Créé en 1956, L'Office Public de l'Habitat de Villejuif compte aujourd'hui 3183 logements, répartis sur 18 résidences.

L'OPH-Villejuif est un établissement public à caractère industriel et commercial, rattaché à l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT12), dans le cadre de la métropole du Grand Paris.

Le président, quant à lui, est obligatoirement un élu de l'EPT12. L'Office est gouverné par un conseil d'administration où siègent notamment des représentants de locataires.

Le Conseil d'administration tient un rôle important, car il permet de :

- définir la politique de l'organisme
- voter le budget
- décider du lancement des nouvelles opérations
- déterminer le niveau de majoration des loyers dans le respect
- de la réglementation en vigueur

Il est composé de 23 membres avec voix délibérative.

L'Office s'engage à satisfaire les besoins d'entretien et d'amélioration du confort des logements mais aussi de qualité de vie et d'environnement des locataires.

Pour cela, près de 80 personnes sont à votre service avec notamment un réseau important de 29 gardiens et personnels de proximité.

Lire aussi :
[Le Conseil d'Administration](#) [2]
[Fonctionnement](#) [3]

Liens

[1] https://www.oph-villejuif.fr/sites/oph-villejuif/files/styles/large/public/image/article/logo-oph.jpg?itok=Op_i_Bwr

[2] <https://www.oph-villejuif.fr/article/le-conseil-dadministration>

[3] <https://www.oph-villejuif.fr/article/fonctionnement>